

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

9.421

Date du contrôle:

21/04/2022

Lieu du contrôle:

3 rue tienne des forges Mont sur marchienne
6032

Agent-visiteur:

[REDACTED]

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:

22/04/2022 00:16:58

Données générales

Adresse de l'installation

3 rue tienne des forges Mont sur marchienne
6032

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

[REDACTED]

Adresse du propriétaire

3 rue tienne des forges Mont sur marchienne 6032

Installateur

Données du raccordement

GRD

Ores

Numéro de compteur

33060383

Code EAN

Liaison compteur-tableau

EXVB 4X10

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

40 A 2P

Contrôles

Schémas/plans

NOK

Liaisons équipotentielles

OK

Fondations

après 81

Installation électrique

après 81

Description de l'installation

Td1

1 DIFF 300MA 63 A 4P

2 DIS BIP 20A

1 DIS BIP 32A

2 DIS BIP 10A

19 DIS BIP 16A

TD2

1 DIFF 40A 30MA 4P

8 DIS BIP 16A

2 DIS BIP 2A

1 DIS BIP 20A

Nombre de tableaux

1

Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

Test BP du DDR

OK

ΔI_n

OK

Contrôle de l'état

OK

Matériel fixe

OK

Protection contre les contacts directs

NOK

Protection contre les contacts indirects

NOK

Protection contre les surintensités

OK

+32 2 726 64 04 info@atlascontrole.be <http://www.atlascontrole.be> TVA: BE0732536476

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

Prise de terre	OK
Résistance de terre (Ω)	Boucle 465
Isolement (M Ω)	> 0,5 MOhms

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 :C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur

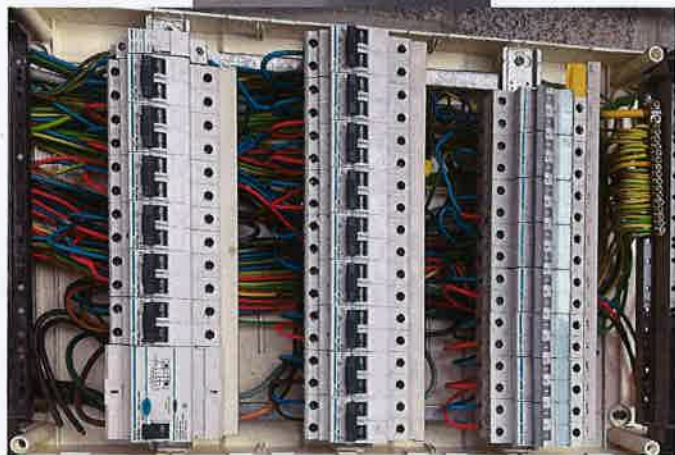



Tableau 1

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2; L3: 3.1.2.
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage.	
Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités.	

Liste des remarques

+32 2 726 64 04 info@atlascontrole.be http://www.atlascontrole.be TVA: BE0732536476



Atlas
Contrôle.



663 - INSP

Organisme d'inspection agréé/Erkend Keuringorganisme

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

~~-----~~

Libellé	Référence
---------	-----------
